

C O N D I T I O N S G É N É R A L E S D E V E N T E

Toutes nos créations génèrent des droits d'auteur régis par le code de la propriété intellectuelle. Chaque adaptation différente de l'œuvre originale fait l'objet d'une cession spécifique de droits d'auteur. Toute autre utilisation que celle indiquée sur la note d'honoraires sera soumise à des droits supplémentaires.

Coloricom peut également choisir d'éditer une note de cession de droits d'auteur de manière forfaitaire ou proportionnelle à la diffusion, dans ce cas, elle sera libellée : "Cession de droits d'auteur pour la Création Graphique Originale + nom de la création".

En cas de livraison sur support numérique, l'imprimeur ou autre prestataire devra être avisé par le client de la propriété ou non de la Création Graphique. Celle-ci ne devra pas être utilisée pour d'autres impressions ou utilisations que celles définies dans la facture émise par Coloricom. Sauf cas de cession des droits d'auteur.

Les fichiers informatiques qui résultent de la réalisation d'un travail restent notre entière propriété, sauf conditions spéciales.

En aucun cas, les modifications ou interprétations d'une création graphique ne peuvent être faites sans le consentement écrit de Coloricom.

Sauf convention spéciale de cession exclusive des droits d'auteur, Coloricom se réserve le droit d'utiliser à nouveau une création graphique réalisée par ses services.

Une idée proposée par le client ne constitue pas en soi une création.

Notre signature ne peut être ni déplacée ni supprimée sans notre accord.

La passation d'une commande portant sur la reproduction de tout élément qui, fourni par le client, bénéficie de la protection du Code de la propriété intellectuelle, implique de la part du client l'affirmation de l'existence d'un droit de reproduction graphique à son profit. Il garantit, en conséquence, de plein droit, Coloricom contre toute contestation dont ce droit de reproduction pourrait être l'objet.

Tout devis émis par Coloricom a une validité de 3 mois. Si le délai est dépassé, il conviendra d'établir un nouveau devis compte tenu des variations de prix des matières premières et de nos sous-traitants.

Les maquettes (refusées ou non) demeurent la propriété de Coloricom et doivent nous être rendues en bon état, non endommagées. Les projets sans suite sont facturés à 100% de la valeur indiquée au poste : "Recherche et premiers projets" du devis.

Lorsque pour un même travail, le client fait appel à d'autres studios, Coloricom doit en être obligatoirement informé par écrit dès le premier entretien.

Les travaux préparatoires (croquis, modèles, maquettes...) effectués à la demande du client et auxquels il n'est pas donné suite dans un délai d'un mois à compter de leur présentation, donnent lieu à l'établissement d'une facture qui sera payée dans les conditions prévues lors de l'établissement du devis.

Toute soumission d'épreuve de "Bon à Tirer" restée sans réponse dans un délai de 10 jours est réputée acceptée et autorise Coloricom à facturer le travail effectué.

Toute réclamation, qu'elle se réfère à l'exécution du travail ou à sa facturation, doit être formulée dans la huitaine de réception.

Toute erreur ou malfaçon d'une partie de notre travail ne peut en motiver le rejet total et ne peut donner lieu qu'au remplacement de celui-ci.

Coloricom n'est pas responsable de la livraison. Si nous acceptons de nous en charger directement ou par transporteur, c'est à titre de mandataire et il appartient au client d'assurer les marchandises et de prévoir l'abandon de tout recours contre lui.

Sauf accord préalable; il n'appartient pas à Coloricom de conserver, au-delà de 1 mois après fabrication, les éléments fournis par le client ayant ou non servi à la réalisation demandée. Passé ce délai, les éléments de fabrication sont réputés détruits.

Coloricom n'est pas tenu à l'archivage des travaux réalisés au-delà de 1 mois après fabrication, sauf convention de stockage préalablement conclue et ayant donné lieu à facturation.

La remise d'un devis ne constitue qu'une proposition estimative et donc susceptible d'être modifiée au vu des documents définitifs fournis par le client. En cas de travaux confiés sur support numérique, le devis ne devient définitif qu'après ouverture de ce support et où il est constaté que les fichiers fournis sont conformes à ce qui avait été décrit.

Lors de l'acceptation du devis, un bon de commande ou une confirmation écrite en conformité avec les termes du devis doit nous être remis obligatoirement.

Le bon à tirer, signé par le client dégage la responsabilité d'Coloricom, sous réserve des corrections portées sur le bon.

Coloricom se réserve la propriété des marchandises jusqu'à complet encaissement de l'intégralité de la ou des factures.

Le paiement des honoraires n'est pas soumis aux règles commerciales habituelles. Le règlement s'effectue à réception de la note d'honoraires et, au plus tard, à l'échéance du mois en cours. Coloricom peut exiger un premier acompte à la commande (30%) et un second lors de l'acceptation du projet, le solde devant être payé à la livraison.

Seront facturés en supplément :

- toutes modifications demandées par le client en cours de réalisation par suite du changement de ses indications initiales lorsqu'elles impliquent un remaniement du projet (corrections d'auteur), la fourniture des matériaux utilisés pour les maquettes (impression couleur...).
- les prestations de nos partenaires, lorsqu'elles sont sollicitées par le client, tel que : prises de vues, rédactionnel, flashage, impression, façonnage...
- le suivi technique lorsque Coloricom gère le suivi complet de la chaîne graphique (photogravure, impression, façonnage...)
- les frais de port, de coursiers et de déplacement...
- le travail exécuté en dehors des heures normales de travail, par suite des exigences du client.
- la mise sur support numérique : tarif suivant la nature du support et le poids du ou des fichiers.